



Les marchandises sur le rail, c'est en 2017

Il ne faut pas attendre le Lyon-Turin

Nous avons répondu à la demande de Monsieur Patrick Mignola, vice-président de la région Auvergne Rhône Alpes qui invitait l'ensemble des organisations et la population à lui faire parvenir des propositions concrètes pour une mise en service effective du report modal dès 2017.

Les opposants au projet Lyon Turin, qui de longue date, ont déclaré que le report modal massif est possible en utilisant les capacités ferroviaires existantes dans les Alpes, ont adressé le 31 décembre leurs DIX propositions permettant de réduire d'un million le nombre de camions effectuant le trajet France Italie par les Alpes (Mont-Blanc et Fréjus).

Ils présenteront le détail de leurs propositions et les documents qui attestent de leur faisabilité dès le 9 janvier

**Quand la pollution dans les Alpes connaît des records.
Quand le réchauffement climatique s'accélère.**

Il est urgent d'agir et d'apporter des solutions concrètes et immédiates.

Il est possible dès aujourd'hui de mettre l'équivalent de 1 million de camions de marchandises sur la ligne existante. Nous en ferons la démonstration.

Encore une preuve que le Lyon-Turin est un projet INUTILE

Pour vous informer et rester informés sur le projet Lyon-Turin

******* Des réunions d'informations sont prévues *******

Venez nous rejoindre.

Le jeudi 12 janvier : Secteur Les Marches – Chapareillan – Combe de Savoie
A la Mairie de Marches : Salle St Maurice à 19h30

Le vendredi 13 janvier : Chimilin – Avant-pays savoyard
A la mairie de Chimilin : Salle municipale, parking des pompiers à 19h30

Le samedi 14 janvier : Secteur La Motte-Servolex - Chambéry
Halle des Sports Didier Parpillon - Salle Bellevarde à 19h

Oui à l'Utilisation de la ligne existante et
NON au grand projet inutile qu'est le Lyon-Turin

Les Camions sur le rail, PAS EN 2050



C'EST MAINTENANT



NOS DIX PROPOSITIONS POUR REPORTER LES MARCHANDISES D'UN MILLION DE CAMIONS/AN SUR LE RAIL EXISTANT

➤ **Proposition 1 : Passages à niveau**

Engagement des travaux pour la disparition des passages à niveau sur la voie existante ce qui donnera du travail aux entreprises locales dans l'intérêt général : plus de fluidité, moins de risques d'accident, plus d'efficacité.

➤ **Proposition 2 : Protection de la population et des espaces naturels**

Améliorer la protection des riverains de la voie ferrée existante par la réduction des bruits à la source, par la pose d'écrans acoustiques et la couverture des voies. Améliorer la protection du Lac du Bourget et des zones naturelles que longe la voie.

➤ **Proposition 3 : Interdiction des circulations poids lourds à vide**

Interdiction de circulation dans les tunnels transfrontaliers à vide ou avec une charge inférieure à 50% (masse - volume,) pour les poids lourds de plus de 3T5.

➤ **Proposition 4 : Banque de données ouverte**

Organiser l'accès à toutes les données des transports routiers et ferroviaires dans le cadre d'une démarche de transparence, de participation de la population et des acteurs économiques pour améliorer les services de report modal et diminuer le transport routier des marchandises.

➤ **Proposition N°5 : Trois zones de chargement**

Trois zones de chargement/déchargement pour le transfert Route/Rail/Route : 1.) Ambérieu-en-Bugey, 2.) Portes les Valence, 3.) Saint-Quentin-Fallavier ou Port Edouard Herriot.

➤ **Proposition N°6 : Système d'informations, Réservation, Suivi**

Développement d'un système d'informations, comprenant notamment un site Internet de gestion du transport intermodal avec le suivi, la réservation, l'information de chargement.

➤ **Proposition N°7 : Interdiction des poids lourds de plus de 4 mètres**

Interdiction des véhicules de plus de 4 mètres de hauteur aux tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc, ce qui permettra de favoriser le report de la route vers le rail dans les meilleurs délais.

➤ **Proposition N°8 : Trois solutions intermodales basées sur l'existant**

Mise en place de solutions intermodales route/rail, ne nécessitant pas d'investissement d'infrastructure lourd, utilisant des matériels roulants routiers, ferroviaires, des équipements de levage et de manutention, existants et standards :

- Généralisation des conteneurs sur wagons plats ou wagon "kangourou";
- Mise en service d'un service de levage/chargement de remorques à pinces sur wagons-pocket
- Mise en service d'une offre de route roulante.

➤ **Proposition N°9 : Financement de l'intermodalité**

Versement par le FDPITMA des dividendes provenant du tunnel du Mont-Blanc pour le financement de l'intermodalité route/rail dans les vallées alpines. Reversement des sommes versées par le tunnel du Mont-Blanc à celui du Fréjus.

Aides financières aux opérateurs ferroviaires et aux transporteurs routiers pour l'adaptation des matériels intermodaux sous condition de l'utilisation effective des services ferroviaires.

➤ **Proposition N°10 : Surveillance, Améliorations, Information**

Création d'un organe de surveillance et de prescription de l'intermodalité dans les Alpes



Les marchandises sur le rail, c'est en 2017

Il ne faut pas attendre le Lyon-Turin

Nous avons répondu à la demande de Monsieur Patrick Mignola, vice-président de la région Auvergne Rhône Alpes qui invitait l'ensemble des organisations et la population à lui faire parvenir des propositions concrètes pour une mise en service effective du report modal dès 2017.

Les opposants au projet Lyon Turin, qui de longue date, ont déclaré que le report modal massif est possible en utilisant les capacités ferroviaires existantes dans les Alpes, ont adressé le 31 décembre leurs DIX propositions permettant de réduire d'un million le nombre de camions effectuant le trajet France Italie par les Alpes (Mont-Blanc et Fréjus).

Ils présenteront le détail de leurs propositions et les documents qui attestent de leur faisabilité dès le 9 janvier

**Quand la pollution dans les Alpes connaît des records.
Quand le réchauffement climatique s'accélère.**

Il est urgent d'agir et d'apporter des solutions concrètes et immédiates.

Il est possible dès aujourd'hui de mettre l'équivalent de 1 million de camions de marchandises sur la ligne existante. Nous en ferons la démonstration.

Encore une preuve que le Lyon-Turin est un projet INUTILE

Pour vous informer et rester informés sur le projet Lyon-Turin

******* Des réunions d'informations sont prévues *******

Venez nous rejoindre.

Le jeudi 12 janvier : Secteur Les Marches – Chapareillan – Combe de Savoie
A la Mairie de Marches : Salle St Maurice à 19h30

Le vendredi 13 janvier : Chimilin – Avant-pays savoyard
A la mairie de Chimilin : Salle municipale, parking des pompiers à 19h30

Le samedi 14 janvier : Secteur La Motte-Servolex - Chambéry
Halle des Sports Didier Parpillon - Salle Belvarde à 19h

Oui à l'Utilisation de la ligne existante et
NON au grand projet inutile qu'est le Lyon-Turin

Les Camions sur le rail, PAS EN 2050



C'EST MAINTENANT



NOS DIX PROPOSITIONS POUR REPORTER LES MARCHANDISES D'UN MILLION DE CAMIONS/AN SUR LE RAIL EXISTANT

➤ **Proposition 1 : Passages à niveau**

Engagement des travaux pour la disparition des passages à niveau sur la voie existante ce qui donnera du travail aux entreprises locales dans l'intérêt général : plus de fluidité, moins de risques d'accident, plus d'efficacité.

➤ **Proposition 2 : Protection de la population et des espaces naturels**

Améliorer la protection des riverains de la voie ferrée existante par la réduction des bruits à la source, par la pose d'écrans acoustiques et la couverture des voies. Améliorer la protection du Lac du Bourget et des zones naturelles que longe la voie.

➤ **Proposition 3 : Interdiction des circulations poids lourds à vide**

Interdiction de circulation dans les tunnels transfrontaliers à vide ou avec une charge inférieure à 50% (masse - volume,) pour les poids lourds de plus de 3T5.

➤ **Proposition 4 : Banque de données ouverte**

Organiser l'accès à toutes les données des transports routiers et ferroviaires dans le cadre d'une démarche de transparence, de participation de la population et des acteurs économiques pour améliorer les services de report modal et diminuer le transport routier des marchandises.

➤ **Proposition N°5 : Trois zones de chargement**

Trois zones de chargement/déchargement pour le transfert Route/Rail/Route : 1.) Ambérieu-en-Bugey, 2.) Portes les Valence, 3.) Saint-Quentin-Fallavier ou Port Edouard Herriot.

➤ **Proposition N°6 : Système d'informations, Réservation, Suivi**

Développement d'un système d'informations, comprenant notamment un site Internet de gestion du transport intermodal avec le suivi, la réservation, l'information de chargement.

➤ **Proposition N°7 : Interdiction des poids lourds de plus de 4 mètres**

Interdiction des véhicules de plus de 4 mètres de hauteur aux tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc, ce qui permettra de favoriser le report de la route vers le rail dans les meilleurs délais.

➤ **Proposition N°8 : Trois solutions intermodales basées sur l'existant**

Mise en place de solutions intermodales route/rail, ne nécessitant pas d'investissement d'infrastructure lourd, utilisant des matériels roulants routiers, ferroviaires, des équipements de levage et de manutention, existants et standards :

- Généralisation des conteneurs sur wagons plats ou wagon "kangourou";
- Mise en service d'un service de levage/chargement de remorques à pinces sur wagons-pocket
- Mise en service d'une offre de route roulante.

➤ **Proposition N°9 : Financement de l'intermodalité**

Versement par le FDPITMA des dividendes provenant du tunnel du Mont-Blanc pour le financement de l'intermodalité route/rail dans les vallées alpines. Reversement des sommes versées par le tunnel du Mont-Blanc à celui du Fréjus.

Aides financières aux opérateurs ferroviaires et aux transporteurs routiers pour l'adaptation des matériels intermodaux sous condition de l'utilisation effective des services ferroviaires.

➤ **Proposition N°10 : Surveillance, Améliorations, Information**

Création d'un organe de surveillance et de prescription de l'intermodalité dans les Alpes.